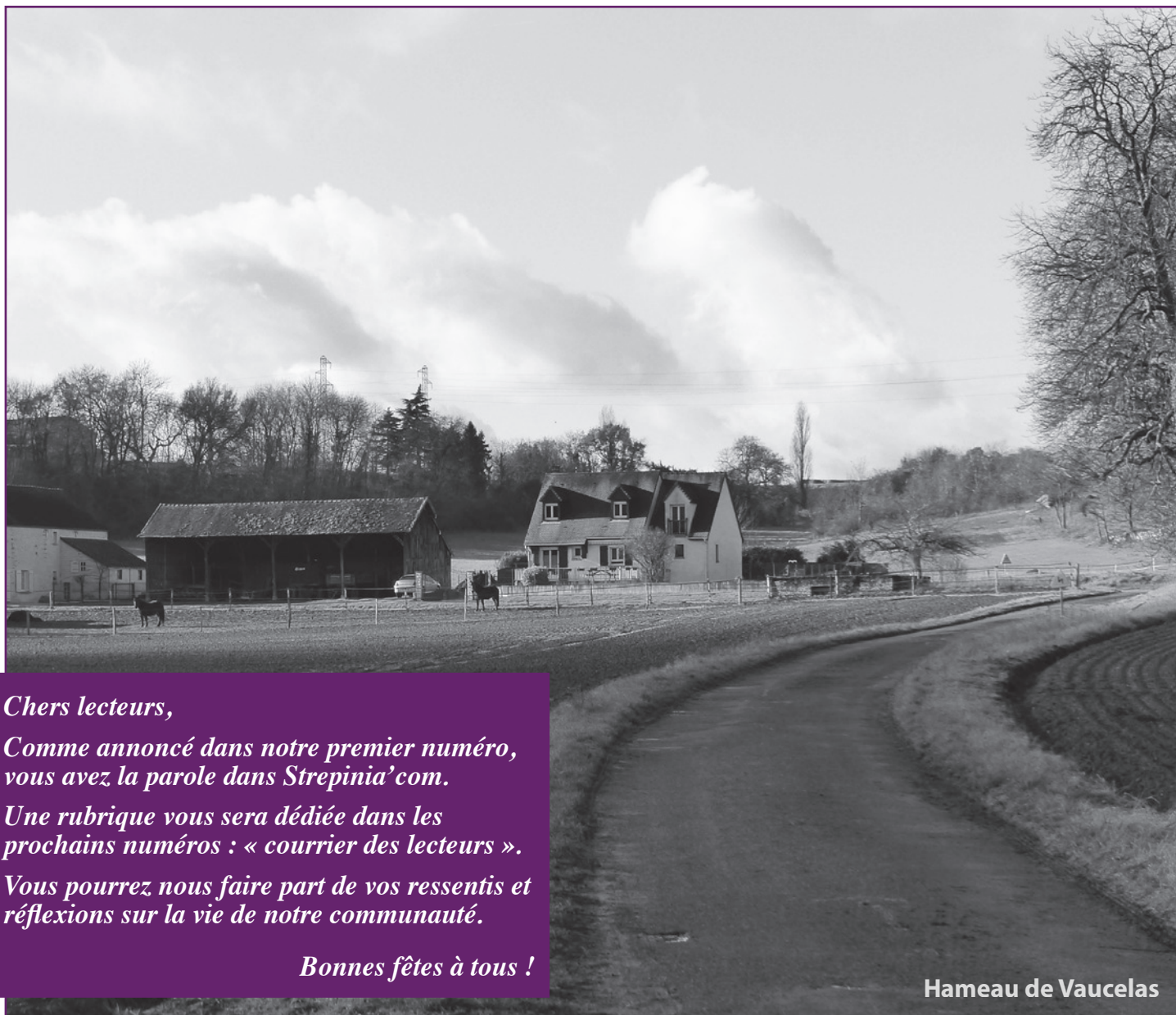


Strépinia'com

n°2 / Décembre 2014



Chers lecteurs,

Comme annoncé dans notre premier numéro, vous avez la parole dans Strépinia'com.

Une rubrique vous sera dédiée dans les prochains numéros : « courrier des lecteurs ».

Vous pourrez nous faire part de vos ressentis et réflexions sur la vie de notre communauté.

Bonnes fêtes à tous !

Hameau de Vaucelas

Strépinia'com ▀ Trimestriel - Tirage : 3500 exemplaires - Gratuit

Etréchy, ensemble et solidaires : 30 grande rue - 91580 Etréchy ▀ **Directeur de la publication** : Itshaham Ishaq ▀ **Rédaction/Photos** : adhérents d'Etréchy, ensemble et solidaires - 06.25.73.66.87 ▀ **Dessin humoristique** : Clément Balensi - balensiclement@gmail.com ▀ **E-mail** : etrechy.ensol@free.fr ▀

f Etrechy, ensemble et solidaires ▀ **Mise en page** : Fabien Jacquet ▀ **Imprimerie** : La Familiale - 3 avenue Geoffroy Saint-Hilaire- 91150 Etampes.

Etréchy
ensemble et solidaires

Quizz Conseil Municipal

Tous les conseillers municipaux sont inscrits sur la liste « Etréchy avec vous » (liste gagnante lors des élections municipales de mars 2014).

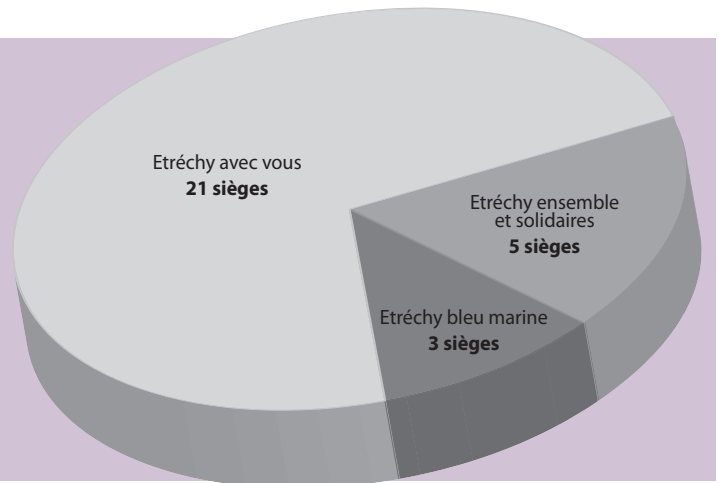
FAUX

Les élections municipales sont des élections à scrutin proportionnel. Ce modèle accorde une majorité de sièges à la liste qui est arrivée en tête.

► « Etréchy avec vous » (46,53%) : 21 sièges sur 29.

Les listes présentes au second tour se voient quant à elles attribuer un nombre de siège qui est proportionnel à leurs résultats :

► « Etréchy ensemble et solidaires » (34,08%) : 5 sièges sur 29.
 ► « Etréchy bleu marine » (19,37%) : 3 sièges sur 29.



Une proposition de la majorité peut être débattue et rejetée lors du conseil municipal en cas de vote contradictoire de l'opposition.

FAUX

Une semaine avant chaque conseil municipal les élus reçoivent un dossier à leur domicile. Ce dossier comprend les délibérations mises à l'ordre du jour par madame le maire. Le rapport de force, 21 élus contre 8, influe directement sur le choix des délibérations. Dans la grande majorité des cas, même si les élus de l'opposition votent contre ou s'abstiennent, la délibération sera approuvée et le débat sera clos.

Le débat politique est complètement fermé sur Etréchy.

FAUX

Il existe sept commissions (présidées par les sept adjoints de notre commune). Les présidents de ces commissions convoquent certains élus (répartitions faites par les différentes associations politiques) pour débattre sur différents sujets. L'espace de travail est plus réduit (8 élus par commissions) et les échanges moins formalisés (Les débats lors des conseils municipaux sont enregistrés du début à la fin par un dictaphone). Le président peut prendre en compte des propositions faites pas les élus de l'opposition. Ces commissions n'ont cependant qu'un rôle consultatif.

Les citoyens peuvent poser des questions aux élus à chaque conseil municipal.

VRAI

Selon le règlement intérieur, tous les citoyens peuvent poser des questions par écrit aux élus de la commune lors d'un conseil. Vos questions sont à envoyer cinq jours avant l'ouverture de chaque conseil municipal à l'adresse suivante : dgs@ville-etrechy.fr ou à déposer à la mairie.

Une réponse vous sera alors adressée oralement à la fin de la séance (une fois l'ordre du jour terminé) et elle sera retranscrite par écrit sur le procès-verbal (ce qui vous permettra de garder une preuve écrite).

Les citoyens n'ont pas le droit à la parole si la démarche précitée n'a pas été respectée. Dans certaines communes, les habitants ont le droit de poser des questions aux élus sans prérogatives et sous le contrôle du maire à la fin de chaque séance.

J'ai le droit de venir assister à un conseil municipal et à un conseil communautaire.

VRAI

Chaque citoyen peut venir assister aux conseils municipaux et aux conseils communautaires (communauté de communes « Entre Juine et Renarde »). Ces séances sont ouvertes au public.



Le dessin

par Clément

Question des élus d'EES lors du conseil du 14 octobre 2014

(Texte repris tel qu'il apparaît dans le procès verbal)

EES : Les auditeurs de nos conseils municipaux doivent : soit rester debout, soit subir l'inconfort de bancs rigides. Nous le réclamions déjà lors de notre programme de 2008 : accueillir correctement le public dans cette salle. Avez-vous prévu de remédier à cet inconfort ?

Réponse des élus de la majorité : L'achat de nouveaux bancs pourra être inscrit au budget 2015.



Les lumières de la ville

Eclairer, c'est mettre en valeur sa ville, valoriser son patrimoine architectural et végétal, participer aux animations, installer les illuminations de Noël pour

embellir sa commune. Mais c'est aussi et surtout sécuriser les rues, les places et les quartiers de manière à ce qu'à la nuit tombée, nous circulations en toute quiétude.

Saviez-vous que l'éclairage public représente, chaque année, 23% de la facture globale d'énergie des communes et qu'il est le premier poste de consommation d'électricité : 48 % des KW et 38 % du budget « électricité ». A cela s'ajoute la pollution lumineuse, l'impact de ces lumières sur l'écosystème ou sur nos émissions de GES (Gaz à Effet de Serre).

En application des lois dites Grenelle 1 et 2, il nous faut aujourd'hui moderniser les installations d'éclairage public et y intégrer des critères économiques et environnementaux.

Comment éclairer mieux et consommer moins ?

1. Remplacer des ampoules par des lampes nouvelle génération

L'éclairage LED (Light Electric Diode ou Diode Electro-Luminescente) est hautement efficace, durable, respectueux de l'environnement et consomme une quantité d'énergie considérablement inférieure aux anciennes techniques d'éclairage. Les LED offrent un éclairage uniforme et une lumière blanche d'une luminosité et d'une intensité résolument élevées tout en réduisant les coûts énergétiques jusqu'à 70% par rapport aux lampes à vapeur de mercure. De plus, leur durée de vie est de 60 000 heures et la maintenance quasiment nulle.

Les lampes Sodium Basse et Haute Pression (SBP et SHP) souvent utilisées pour des applications particulières, ont des caractéristiques différentes en terme de prix d'achat, de durée de vie, de vieillissement, de rendement et de rendu de couleur.

2. Utiliser des luminaires à haut rendement

Des optiques conçues spécifiquement pour chaque type de lampes sont prévues pour éclairer l'espace public en gênant le moins possible les usagers et les habitants (en évitant toute émission horizontale et vers le haut). On distingue les lanternes de style ou décoratives (vitrées sur quatre faces, lumière blanche ou bleutée) des lanternes fonctionnelles (lumière orangée), mode d'éclairage le plus économique. Les lampadaires « boules » ont été interdits, diffusant de la lumière dans tous les sens.

Le positionnement des luminaires, la hauteur des lanternes (abaissement général de 14 à 6-8m) et le type de revêtement limitent les déperditions et améliorent la qualité de l'éclairage.

3. Optimiser l'éclairage

Le besoin en quantité de lumière n'est pas constant. La puissance lumineuse peut être réduite par abaissement de la tension d'alimentation grâce à des systèmes de variations de puissance et des ballasts électroniques. De nouvelles technologies permettent de gérer plus finement l'éclairage public. Certains candélabres se déclenchent la nuit grâce à des détecteurs de présence. D'autres techniques vont au-delà, comme les cellules astronomiques : ce système d'allumage simultané s'adapte aux heures de lever et de coucher du soleil, et permet une réduction de la durée d'éclairage.

Enfin dernière solution que de nombreuses communes expérimentent en Essonne : l'extinction des candélabres durant une partie de la nuit, une mesure économiquement et écologiquement avantageuse qui soulève néanmoins de nombreux débats et qui ne peut s'appliquer sans concertation.

Mais tout cela a un coût. Nous avons comptabilisé 1150 candélabres sur notre territoire communal.

Le coût d'un remplacement d'une lampe VM (Vapeur à Mercure) à LED étant estimé à 600€ par luminaire (fourniture et main d'œuvre), s'élèverait ainsi à 690 000€ pour cette seule opération.

Il est donc primordial, pour réduire notre facture d'éclairage public (électricité + coût d'entretien) et moderniser nos installations pour répondre aux normes environnementales, d'établir un diagnostic du réseau existant et mettre en place un schéma directeur d'aménagement lumière qui permettra de programmer les projets d'éclairage sur plusieurs années. ▀

Patrimoine

L'enlèvement du Poilu

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les allemands ont enlevé notre poilu de bronze pour en fondre le métal. Il fut emmené à Versailles où, par chance, quelques-uns de nos pompiers pré-

sents sur les lieux l'ont reconnu. Aussitôt, ils appelèrent des amis sur Etréchy pour leur révéler où était retenu notre valeureux soldat.

Quelques irréductibles strépinia-cois s'empressèrent de prendre la route pour aller le récupérer. L'affaire n'était pas simple car toutes les voies de communication étaient surveillées.

Arrivés sur Versailles, ils ont utilisé la ruse pour récupérer la statue au nez et à la barbe des occupants. Par quel miracle ont-ils réussi ? Le mystère reste entier. Toujours est-il que le poilu a regagné son village en douce et sans que quiconque ne le sache.

Rentré chez lui, il passa la guerre au chaud, caché sous des fagots

dans les caves de la mairie.

Petite histoire dans l'Histoire : même aux heures sombres de la guerre, notre petit village à la campagne reste gardien de son patrimoine. ▀

Avec nos remerciements à « Etréchy et son passé »



Association Sportive Sud Essonne

Quand Richard Llorca reprend la présidence de l'Association Sportive Sud Essonne en 2010, le club de foot d'Etréchy est au plus mal. Subissant la forte concurrence du voisin étampois, le nombre de licenciés diminue d'année en année. A tel point que l'équipe senior se voit rétrogradée en 2^e division pour raison administrative (faute de pouvoir monter une équipe dans une catégorie de jeunes).

« Les joueurs auraient pu partir, mais ils ne l'ont pas fait ! », se réjouit Alain Lorcy directeur sportif du club « Il faut leur tirer un grand coup de chapeau, ils ont fait confiance au club et sont restés soudés, c'est d'autant plus plaisant car ce sont des gamins de la ville pour la plupart ». La confiance a payé. En effet, les joueurs ont attaqué la saison 2013/2014 avec une seule idée en tête : remonter en 1^{ère} division. L'objectif a été atteint, « grâce à l'excellent travail des entraîneurs et aux joueurs qui ont bien adhéré à leur discours » souligne le

président. Notons d'ailleurs, l'excellent début de saison de l'équipe séniors : deuxième du championnat avant la trêve hivernale.

Fort de ce succès, le club n'entend pas en rester là et veut continuer à se développer, « nous travaillons sans relâche depuis 4 ans. Nous sommes passés de 228 licenciés, à plus de 340 cette année, on s'est bien structuré, l'organigramme est fourni ». L'équipe dirigeante souhaiterait d'ailleurs ouvrir, un jour, une section féminine sur Etréchy. L'ASSE a aussi d'autres projets pour son avenir. En effet, le club aimerait monter une école de foot pour les 6-11 ans, labellisée par la Fédération Française de Football (FFF).

Ce projet ambitieux est mené par Thierry Durand « Cette labellisation nous permettrait de pérenniser l'association, et d'avoir une reconnaissance de la ligue ».

La FFF ne délivre cette labellisation que si le club remplit



source : ASSE

un nombre important de critères. Cela passe aussi bien par les infrastructures, le nombre d'éducateurs diplômés, que par le contenu éducatif des séances d'entraînements. L'organisation d'événements est aussi prise en compte dans cette labellisation comme le Tournoi du Muguet qui, rappelons-le, est l'événement majeur pour l'association.

« On constate néanmoins un manque d'éducateurs, reconnaît Thierry Durand, c'est dommage car il y a un très gros travail mis en place. Parfois notre rôle va au-delà du foot, par exemple, l'année dernière, un des éducateurs avait mis en place un temps d'aide aux devoirs pour les plus petits ! ».

Voilà pourquoi nous leur souhaitons à tous la réussite de ces projets. ▀

par Fatma Mezaguer & Hélène Casagrande

▶ ECOUTER

▶ Concert :

• 5^{ème} nuit du blues avec Eric Ter et Cotton Belly's

organisée par l'association GénérationCham

Samedi 31/01/2015, 20h30, Salle des fêtes de Chamaranade.

Entrée 12€. Réservations et renseignements au : 06 22 50 69 38

▶ VOIR

▶ Conférence :

• « Le pouvoir jeune », l'adolescence dans l'art contemporain

Samedi 17/01/2015

Dans le cadre des 70 ans de l'art contemporain (8 mai 2015), le domaine de Chamaranade propose un cycle de conférences sur tous les âges de la vie.

Pour plus d'info 01 60 82 52 01 ou chamarande@essonne.fr

▶ FOCUS

• « Les Hivernales », de Bouray-sur-Juine.

Du mardi 13/01/2015 au samedi 7/03/2015.

Festival itinérant qui, depuis 2005, vous propose divers spectacles articulés autour d'un thème.

Cette année, place à l'humour musical autour du groupe « Les déxasés ».

De 5 à 15 €, en fonction des spectacles et des catégories.

Pour plus de renseignements : www.atelierdelorage.com

Le mot d'humeur

par Yvan Samob

Lettre au Père Noël

« I have a dream »... « Oh, I have a dream ». Je fais un rêve. Celui d'apercevoir une balayeuse passer dans ma rue !

Le rêve de l'apercevoir comme en ce début d'année 2014 durant les deux premières semaines du mois de mars. En cette période d'élections municipales, on a même pu remarquer les techniciens de la ville à qui on avait donné l'ordre de ramasser les papiers à l'aide d'une pince... Juste avant de voir battre le pavé par nos futurs édiles à la chasse aux indécis.

Depuis ? Plus rien ! Pour répondre enfin aux injonctions gouvernementales, plus jamais de phyto-machin-chouette pour désheber nos rues. Dans Etréchy résonne enfin la pensée écologiste. Mais du même coup, nos caniveaux et nos trottoirs ressemblent maintenant à une scène de film de série Z où la nature reprend sa place. Je ne métonne plus de slalomer pour éviter les excréments canins, ces pauvres bêtes n'arrivent plus à différencier leurs canisettes du trottoir.

Dans certains quartiers d'Etréchy, surtout ceux qui se trouvent à plus de 800m de la mairie, tout est laissé à l'abandon.

Mesdames et Messieurs nos élus, vous est-il arrivé une fois de vous inquiéter si TOUTES les rues de notre charmant village étaient recensées dans le GPS de la balayeuse ? Et si oui, pourriez-vous augmenter la périodicité de ses passages ? Un ratisage mensuel serait assurément plus efficace qu'un survol annuel.

De grâce, autorisez-vous l'aide d'un expert en logistique et pensez à communiquer sur les jours de passage quartier par quartier.

L'automne est là, les feuilles mortes se ramassent à la pelle comme le chantait si bien Yves Montand.

Cher Père Noël, cette année j'ai été sage, j'ai payé mes impôts locaux comme tout le monde. Alors juste un vœu en cette fin d'année : qu'un coup de main mécanique ratisse enfin nos caniveaux. ▀